



ORAL de CONTRÔLE en BAC PROFESSIONNEL :

TOUS en GRÈVE

Les personnels dénoncent l'allongement de leur durée de temps de travail amputant leurs congés scolaires et l'obligation de « travailler plus » pour le même salaire. Décisions d'autant plus inadmissibles qu'elles ont été prises sans négociation en cours d'année (décret n° 2009-145 du 10 février 2009).

- Considérant que le poids de l'épreuve (50 % de l'examen) conduit à rendre négligeables les enseignements généraux et même les enseignements professionnels théoriques, donc dévalorisent les enseignements sous statut scolaire ; considérant que sa durée (20 minutes pour 3 ans de travail voire simplement 22 semaines de stage), traduit un mépris du travail des enseignants en lycée professionnel (ainsi que celui des élèves) ;
- Considérant que le fonds de cet « oral de contrôle » ne repose que sur la pratique professionnelle en entreprise (par définition inégalitaire,) déjà support d'une épreuve, et ne conduit ainsi qu'à reproduire cette épreuve dans une version « allégée » puisque les élèves n'ont même plus les documents des dossiers (l'annexe que doivent compléter les candidats n'est qu'un simple A4 dressant une liste des lieux de stage, des activités exercées et des moyens utilisés...) ;
- Considérant que les Jurys des épreuves habituelles se réunissent début juillet et qu'il n'y a pas lieu de remettre en cause leur diagnostic fondé sur l'analyse des résultats scolaires et les résultats aux examens ;
- Considérant la dévalorisation sous-jacente de la valeur du baccalauréat que cette épreuve sous tend : le diplôme doit s'appuyer sur des socles solides de compétences pour légitimer le niveau de qualification visé et être reconnu sur le marché de l'emploi ; Considérant la précipitation, qui entraînera forcément une inégalité de traitement entre les candidats pour la session 2009 ;
- et considérant l'autisme du gouvernement...

**...La CGT Educ'Action appelle à la grève
le(s) jour(s) de l'épreuve de contrôle.**

Les personnels seront couverts par les préavis de grève déposés séparément les 8, 9, 10 juillet par la CGT, le SNUEP et SUD



Paris, le 24 juin 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE

Epreuve de contrôle du bac pro

Les syndicats SNUEP-FSU, CGT Educ'action, SUD Éducation ont déposé un préavis de grève afin de couvrir les collègues qui, individuellement ou collectivement, souhaitent mener des actions, y compris par recours à la grève, pendant le déroulement des épreuves orales de « contrôle » du baccalauréat professionnel qui auront lieu à partir du 8 juillet, et notamment lors de cette épreuve orale de contrôle mise en place cette année. Le coefficient de cette épreuve, égal à celui de la totalité de toutes les autres épreuves écrites ou orales, la publication tardive du décret et l'absence de consignes amènent un grand nombre de PLP à contester cette mise en place à la va-vite et sans consultation.

Cette épreuve permettrait aux élèves de rattraper l'ensemble des épreuves du premier groupe par une épreuve orale axée uniquement sur la période de formation en entreprise. Elle compterait autant que l'ensemble des autres épreuves.

Cet oral de rattrapage va engendrer une dévalorisation du baccalauréat professionnel. En effet, il crée un déséquilibre sans précédent entre les matières évaluées à l'examen en affaiblissant notamment le poids de l'ensemble des enseignements généraux ainsi que les enseignements professionnels théoriques.

Cela traduit bien les orientations actuelles du gouvernement qui voudrait dénaturer l'enseignement professionnel et ses missions :

- en axant uniquement l'évaluation sur la transmission des pratiques professionnelles ;
- en écartant ainsi les enseignements qui ne seraient pas jugés utiles à l'insertion professionnelle immédiate ;
- en donnant une place prépondérante à l'évaluation de cette épreuve par un professionnel extérieur à l'Éducation nationale.

C'est en complète contradiction avec la volonté affichée, et réaffirmée dans la circulaire de rentrée, qui dit vouloir redonner des lettres de noblesse à la voie professionnelle.

Les organisations demandent donc le gel de cette épreuve et l'ouverture de discussions pour définir cette épreuve en 2010.

Pour ne pas pénaliser les candidats de la session 2009, nous demandons de façon transitoire qu'un examen des dossiers scolaires des candidats, ayant obtenu entre 8 et 10, soit effectué par l'ensemble des membres du jury pour l'attribution du baccalauréat.

Le ministre porte l'entière responsabilité de la situation par son refus de recevoir et d'entendre les organisations syndicales représentatives des personnels qui ne s'inscrivent pas dans la réforme ministérielle actuelle de la voie professionnelle.

Les organisations syndicales, SNUEP-FSU, CGT Educ'action et SUD Éducation continueront d'agir à tous les niveaux pour la mise en place d'une véritable réforme de la voie professionnelle.

Jérôme Dammerey
Co Secrétaire général
SNUEP-FSU

Patrick Désiré
Co Secrétaire général
CGT Educ'action

Marie-Hélène Moyne
Co Secrétaire générale
SUD Éducation

Communication :

CGT Educ'action : Patrick Désiré - 06 81 25 52 07

SNUEP-FSU : MC Guérin - 06 43 71 87 41